|  |
| --- |
| Photographie à coller |

“Ecole de Karaté de Villers sous Saint Leu”

28 rue de l’église, 60340 Villers sous Saint Leu

***Document à joindre avec votre règlement***

# Fiche d’adhésion annuelle 2022/2023

## Constitution du dossier d’inscription

La fiche d’inscription complétée avec photo

Un certificat médical d’aptitude à la pratique du karaté (moins de 3 ans) ou attestation sur l’honneur (pour les mineurs)

Le règlement intérieur signé

Le règlement par chèque de l’inscription aux cours

Nom : Prénom : Sexe :M F 

Date naissance : / /

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone domicile : Tél. Mobile :

Courriel : @ Grade actuel :

Le règlement et les statuts du club seront bientôt disponibles dans vos boites mail, nous vous inviterons à les lire.

Le chèque doit être libellé à l’ordre de « Ecole de Karaté de Villers sous Saint Leu ». Le tarif comprend l’adhésion, la licence FFKDA, l'assurance de base et les cours.

Fait à Villers sous Saint Leu, le Signature

Numéros de SIRET xxxx et SIREN 809855372

# Autorisation parentale 2022/2023

**Participation aux compétitions : Saison sportive 2022/2023**

**Je soussigné :**

...................................................................................................................

Père - mère - tuteur\*

Demeurant

......................................................................................................................................

Tél Domicile …………………..................

Tél Portable ............................................

N° Sécurité sociale : …………………………………………

## Autorise mon enfant

**Nom…………………….......................... Prénom.........................................................**

A participer aux manifestations de la Saison **2022/2023** organisées par la FFKDA et ses organismes décentralisés (Ligues et Départements)

J’autorise la prise en charge médicale pour tout incident survenant pendant la manifestation.

## Fait à Villers sous Saint Leu, le Signature

(Faire précéder la signature de la mention manuscrite « Lu et approuvé »)

**Droit à l’image : Saison 2022/2023**

Autorise l’Ecole de Karaté de Villers Sous Saint Leu à me prendre ou à prendre mon (mes) enfant(s) mineur(s) en photo, pour : la diffusion sur le site internet ou le compte Facebook du Club, affichage au dojo, création d'un trombinoscope et illustration dans d'éventuels articles de presse municipaux.

N’autorise pas l’Ecole de Karaté de Villers sous Saint Leu à me prendre ou à prendre mon (mes) enfant(s) mineur(s) en photo.

## Fait à Villers sous Saint Leu, le Signature

Numéros de SIRET xxxxx et SIREN 809855372